



# ENSEMBLE

## POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

### EDITO

Les associations occupent une place importante dans la vie de Saint-Denis, en pratique, mais aussi dans nos esprits, elles suscitent de nombreuses passions. L'objet de ce diagnostic est un sujet sensible sur lequel la plupart des personnes rencontrées avaient un avis souvent tranché : certains encensent la générosité des associations ; d'autres les accusent d'inefficacité, voire de malversations.

Le diagnostic de la vie associative de Saint-Denis constate les liens très forts, historiquement ancrés, entre la Municipalité et le tissu associatif dionysien. Les associations produisent de nombreuses richesses, mais restent très dépendantes des aides de la Mairie. Ce diagnostic recommande un retour aux sources du bénévolat, des formations adaptées à la taille, aux objectifs et aux valeurs des différentes associations et des négociations respectueuses de leur liberté.

Patrick VALEAU et Yann-GEOFFROY

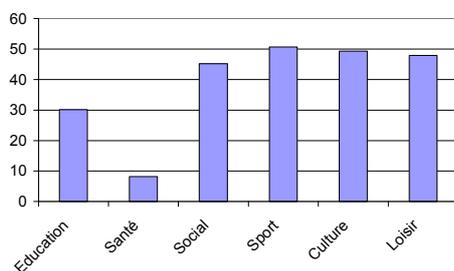
**MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES**

☎ 02.62.21.50.60

### SPECIAL

#### DIAGNOSTIC SUR LA VIE ASSOCIATIVE À SAINT-DENIS

##### 1. Les richesses des associations

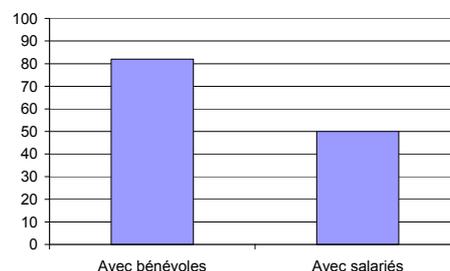


La diversité des activités proposées par les associations montre l'importance de ces structures dans la vie économique, sociale et culturelle de la ville de Saint-Denis. Elles prennent généralement la forme de services souvent offerts aux bénéficiaires. La plupart des associations développent des activités dans différents domaines. En même temps, certaines activités relèvent de plusieurs domaines à la fois : par exemple, les arts plastiques peuvent être tour à tour envisagés comme une activité éducative, artistique ou ludique. Cette polyvalence peut devenir problématique lorsqu'il s'agit de demander une subvention à un service donné d'une administration.

La solidarité apparaît comme la valeur phare des associations dionysiennes. Ces dernières répondent à des demandes laissées pour compte par les secteurs privés et publics. Si l'efficacité n'est presque jamais citée en premier, elle est prise en considération par une large moitié des associations. Alors que la plupart offrent leurs services à des bénéficiaires extérieurs, les associations de quartier se fondent davantage sur la notion d'entraide : ce sont des associations par, pour et avec les habitants du quartier.

Malgré l'impression très répandue d'une crise du bénévolat à Saint-Denis, nos résultats montrent que plus de 80% des associations comptent en leur sein des bénévoles participant à leurs actions sur le terrain. Cela dit, elles reposent très souvent sur un petit noyau dur autour duquel gravite des bénévoles occasion-

nels, difficiles à mobiliser au quotidien.



Lorsque l'activité de l'association se développe, le recours à la main d'œuvre salariée peut être utile, voire nécessaire. Au-delà, face au chômage, l'emploi est devenu pour certaines associations une fin en soi. La moitié des associations créent des emplois, mais la proportion de CDI reste en moyenne relativement faible (54%), surtout dans les petites associations de quartier (12%).



##### 2. Les faiblesses des associations

Les richesses produites par les associations de Saint-Denis ne peuvent être tenues pour acquises. Derrière le nombre important d'associations présentes dans chaque quartier, se cache un très fort renouvellement des hommes et des structures. Le taux de création doit être mis en perspective avec le taux de disparition ou de « sommeil ». Ces cessations laissent souvent des bénévoles, des bénéficiaires et des habitants des quartiers désemparés. Le véritable défi des associations consiste à survivre !



## CONFERENCE

« Présentation  
du diagnostic »

Y. Geoffroy et P. Valéau  
Mercredi 15 Mars,  
à 17h30  
Salle polyvalente de la  
Mairie de Saint-Denis

Réservation au 0262  
21 50 60

Retrouvez la Synthèse  
du diagnostic (50 pages)  
sur Internet:  
[www.valeau.com](http://www.valeau.com)  
[www.cres-reunion.com](http://www.cres-reunion.com)

Information / diagnostic :  
0692 84 44 33

CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION

Dépôt légal Janvier 2006

c/o Maison de l'Economie Sociale  
24 rue du Général De Gaulle  
97400 SAINT-DENIS

Téléphone  
02 62 21 50 60

Télécopie  
02 62 21 50 61

Messagerie  
[contact@cres-reunion.com](mailto:contact@cres-reunion.com)

Avec la participation de :



## Méthodes

Le diagnostic de la vie associative de Saint-Denis a été réalisé par la CRES pour le compte de la Mairie. Yann GEOFFROY, chargé de mission, et Patrick VALEAU, universitaire, ont tout au long de l'année 2005, été sur le terrain suivant différentes méthodes :

- Statistiques. 174 réponses à un long questionnaire ont permis d'effectuer les traitements statistiques.

Observations. Elles consistaient à se rendre sur le terrain afin de « voir ce qui s'y passe », à aller à la rencontre des acteurs afin de partager leurs expériences.

Entretiens. 80 entretiens ont permis d'aller très en détail, très en profondeur dans la diversité des expériences vécues par chacun dans le cadre de la vie associative.

- Observation participante. La participation au bureau d'une des associations de Saint-Denis a permis de capter la totalité d'une histoire avec « tout ce qui ne peut être dit ou mesuré ».

## SPECIAL

### DIAGNOSTIC SUR LA VIE ASSOCIATIVE À SAINT-DENIS (SUITE)

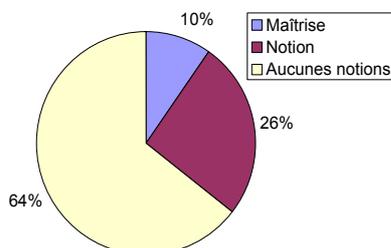
Ce qui ressort de l'étude :

- L'accès aux subventions passe par la constitution de dossiers compliqués, plutôt contraignants pour les associations de bénévoles.

- Pour la moitié des associations étudiées, les financements publics représentent plus des trois quarts de leurs ressources. Un grand nombre d'associations disparaissent faute de renouvellement de leurs subventions. Certaines ont le sentiment d'être à la merci des changements de politique ou de majorité et se sentent parfois obligées de répondre favorablement aux sollicitations de leurs financeurs.

Un autre problème des associations de Saint-Denis est le moment où la subvention promise devient réalité. Pour payer les factures, notamment les rémunérations du personnel, elles jonglent parfois avec les autorisations de découvert. A terme, ces problèmes de trésorerie peuvent aboutir à la cessation de paiement et à la faillite.

Au-delà des finances, la survie des associations dépend des hommes et des femmes qui les créent et les développent. L'implication des membres les plus actifs n'est pas éternelle : face aux responsabilités, aux difficultés et au manque de reconnaissance, les engagements s'usent et se perdent.



Une grande partie des bénévoles manquent de formation et d'informations sur la législation. Ce faisant, des règles coutumières se sont peu à peu instituées au sein des associations de Saint-Denis. Cette gestion acceptable pour des associations de petite taille, devient problématique lorsqu'elle mobilise des fonds publics ou implique des membres plus nombreux. Les compétences comptables et financières deviennent également, passé un certain stade de développement, absolument nécessaires. Comme le montre le schéma ci-

dessus, seules 10% des associations de quartier maîtrisent effectivement ces compétences.

### 3. Recommandations

De très nombreux acteurs participent au développement de la vie associative à Saint-Denis. Pour sa part, la Mairie combine différents dispositifs : la Maison des Associations, les chefs de projet, les adultes relais et les techniciens d'insertion et d'animation.

Compte tenu de ces différents dispositifs, notre première série de propositions vise à relancer le vrai bénévolat : celui de l'engagement citoyen désintéressé. Les associations constituent un vivier de démocratie : elles donnent à ceux qui les font une place dans la société, un statut, un pouvoir d'agir et d'être reconnu. En s'appuyant sur une démarche marketing, il s'agirait de donner envie au plus grand nombre de devenir bénévole ou de créer sa propre association.

S'il convient de rendre l'outil associatif accessible à tous, il faut aussi donner les moyens de l'utiliser. Gérer les associations demande un minimum de compétences : des compétences très précises liées aux domaines de l'association (ex. sport, animation), mais aussi des compétences en gestion relatives à la législation, la finance, la stratégie, le marketing et les Ressources Humaines. Notre deuxième série de propositions correspond à un « Plan Marshall » de la formation des acteurs de la vie associative, avec une « segmentation » des contenus et des supports fonction de la taille et des budgets des différentes associations.

La Mairie et les associations de Saint-Denis travaillent ensemble, de temps en temps par vocation, souvent par nécessité, parfois dans la méfiance. Notre troisième proposition consiste à inciter ces acteurs à mieux se connaître, à mieux se comprendre pour mieux négocier dans le respect de leurs différences. L'objectif de ces collaborations n'est pas de partager les mêmes valeurs, ni les mêmes objectifs, mais de construire des solutions acceptables pour tous. Avec des acteurs mieux formés et mieux préparés, cette négociation peut être plus facile.